

Paris, le 11 mars 2022

Les Collèges Universitaires Français (CUF) de Moscou et Saint-Pétersbourg ont une longue tradition d'échanges avec les universitaires russes, ayant toujours réussi à développer des enseignements en sciences humaines et sociales, au nom d'une conviction partagée que la connaissance doit servir à la paix et à un futur commun. L'agression de l'armée russe en Ukraine engagée le 24 février 2022 constitue une véritable tragédie. Le coût en est déjà terrible. L'usage de l'histoire par l'État russe pour justifier prétendument une telle agression est intolérable.

Le Conseil scientifique du consortium des établissements français des CUF apporte sa pleine solidarité aux chercheurs, universitaires, étudiants d'Ukraine et à la population dans son ensemble, qui subissent une telle violence. Nous, membres du Conseil scientifique, sommes persuadés que nombre de collègues et étudiants de Russie condamnent tout autant cette agression, mais que leurs voix sont étouffées. Nous leur apportons aussi notre soutien et refusons catégoriquement avec eux la violence armée et la domination des populations.

Les CUF de Russie étant devenus depuis 2016 un programme complémentaire intégré de Université d'État de Moscou-Lomonossov et de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, les établissements français membres du consortium ne peuvent accepter de maintenir la moindre collaboration avec ces dernières en tant qu'elles sont des institutions d'État russes et ce tant que durera l'agression contre l'Ukraine.

En conséquence, le Conseil scientifique, par un vote unanime du 4 mars 2022, a décidé de suspendre toutes ses activités au sein des CUF de Russie. Ces dernières reprendront quand l'amélioration de la situation le permettra. Les établissements du consortium ne participeront pas, pendant cette période, à la préparation du diplôme des CUF délivré par l'Université d'État de Moscou-Lomonossov et l'Université d'État de Saint-Pétersbourg.

Toutefois, les étudiants de seconde année des CUF actuellement en cours de rédaction d'un mémoire sous la direction d'un professeur d'un des établissements du consortium pourront finaliser leur mémoire avec le soutien des enseignants français résidents des CUF et le soutenir de façon totalement indépendante des CUF devant un jury organisé par l'établissement de rattachement de leur directeur de mémoire. La validation de leur mémoire par cette soutenance et les notes obtenues durant leur scolarité pourront leur donner accès, le cas échéant, à une inscription en Master 2 dans l'établissement français du consortium devant lequel ils auront soutenu leur mémoire.

Le Conseil rappelle solennellement qu'aucun étudiant russe se trouvant actuellement dans un établissement d'enseignement supérieur français ne doit craindre pour sa sécurité. Les étudiants russes actuellement en seconde année de Master dans l'un des établissements membres du consortium à la suite du programme des CUF pourront poursuivre normalement leur cycle universitaire.

Les établissements membres du consortium expriment leur engagement en faveur de la paix et de la défense des droits humains fondamentaux. Ils expriment aussi leur profond attachement à l'entreprise des CUF de Russie, nés en 1991 du projet de participer à la promotion en Russie d'une activité scientifique totalement libre dans la perspective de l'avènement de la démocratie, et se tiennent prêts à reprendre leur activité aux côtés de leurs étudiants et collègues russes lorsque les conditions de la paix seront garanties pour les Ukrainiens et pour les Russes.

Christophe PROCHASSON

Président de l'EHESS

